

# C **onjoncture** **France**



# Échanges extérieurs

Les exportations progresseraient modérément au cours des deux premiers trimestres de 2008, freinées par le ralentissement de la demande étrangère et la poursuite de la dégradation de la compétitivité-prix.

Les importations de biens et services ont fortement reculé au quatrième trimestre de 2007, en raison notamment d'une baisse marquée des approvisionnements en énergie. Un rebond est attendu au premier semestre de cette année, mais son ampleur serait limitée par le ralentissement de l'investissement des entreprises.

Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance redeviendrait légèrement négative au premier semestre de 2008.

## Creusement du déficit manufacturier en 2007

En 2007, le solde commercial en valeur<sup>(1)</sup> s'est dégradé de près de 10,5 milliards d'euros, pour atteindre le niveau record de -39,2 milliards d'euros (FAB-FAB<sup>(2)</sup>). Le déficit des produits manufacturés est à l'origine de cette dégradation : il s'est accru de 13,4 milliards d'euros, atteignant plus de 18 milliards en 2007 (cf. graphique 1). D'une

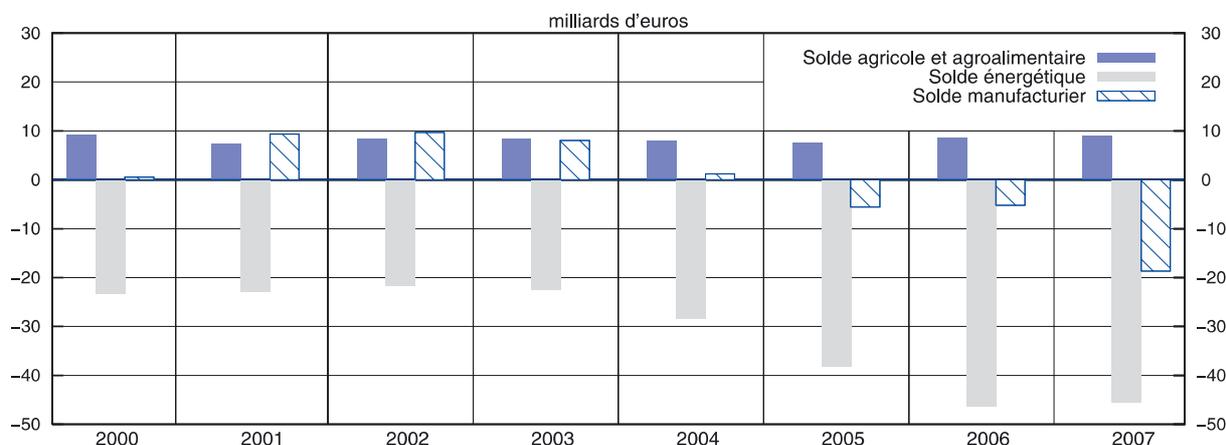
part, l'excédent commercial dans l'automobile a presque disparu, tombant à 0,8 milliard d'euros, après 5,6 milliards en 2006. D'autre part, le déficit des échanges de biens intermédiaires s'est accru de 5,1 milliards d'euros en 2007, pour atteindre 13,0 milliards sur l'année. En revanche, la facture énergétique de la France s'est légèrement réduite en 2007, à 45,5 milliards d'euros, après avoir culminé à 46,3 milliards en 2006.

Vis-à-vis des pays européens, le déficit s'est nettement amplifié, passant de 19,3 milliards d'euros en 2006 à 27,8 milliards en 2007 (cf. graphique 2). La dégradation est particulièrement marquée vis-à-vis de l'Allemagne, premier partenaire commercial de la France. Le déficit avec ce pays atteint 18,1 milliards d'euros en 2007 après 13,8 milliards en 2006. Le déficit des échanges avec les pays asiatiques s'est de nouveau creusé en 2007, d'un montant similaire à celui constaté en moyenne depuis 2003 (2,0 milliards d'euros). Le déficit atteint 25,7 milliards d'euros en 2007, dont 17,7 milliards en considérant uniquement les échanges avec la Chine.

(1) Source : Douanes françaises

(2) Le solde commercial est mesuré franco à bord (FAB), c'est-à-dire hors coûts liés à l'assurance et au transport des marchandises.

1 - Décomposition du solde commercial de la France par types de produits



Sources : Douanes françaises

## Faible croissance des exportations à l'horizon de la mi-2008

En recul au quatrième trimestre de 2007 (-0,6 %), les exportations totales de biens et services se redresseraient légèrement en début d'année (+1,0 % au premier trimestre) avant de ralentir par la suite (+0,5 % au deuxième trimestre).

Au quatrième trimestre de 2007, les exportations de produits manufacturés ont souffert du ralentissement de la demande mondiale adressée à la France<sup>(3)</sup> (-0,2 % après +2,8 % au trimestre précédent). En particulier, la demande de nos principaux marchés d'exportations s'est essouffée, entraînant une modération des ventes à la zone euro (+0,9 %), aux États-Unis (-4,1 %) et au Japon (-0,9 %). Ce repli n'a été que partiellement compensé par le dynamisme des exportations vers les marchés émergents, notamment asiatiques (+16,4 % au quatrième trimestre et +14,9 % sur l'ensemble de l'année). Au premier semestre de 2008, les exportations françaises pâtiraient de l'atonie de la demande des partenaires traditionnels. Les importations des États-Unis reculeraient même de 0,5 % par trimestre. Dans ces conditions, la demande mondiale adressée à la France augmenterait de 1,0 % au premier trimestre de 2008 et de 0,8 % au deuxième, un rythme bien inférieur à la moyenne de longue période (+1,5 % depuis 1991).

L'appréciation de l'euro au quatrième trimestre de 2007 a pesé sur les exportations de produits manufacturés. Le taux de change effectif réel de la France<sup>(4)</sup> a en effet augmenté de 1,5 %, sous l'effet de la hausse de l'euro vis-à-vis du dollar (+5,8 %), de la livre (+4,4 %) et du yen dans une moindre mesure (+1,2 %). L'euro continuant de s'apprécier en début d'année (cf. fiche « Marchés financiers »), le taux de change effectif réel poursuivrait

sa hausse au premier trimestre de 2008 (+1,5 %), dégradant la compétitivité-prix des produits français à l'exportation.

Du fait de ces perspectives peu favorables en termes de demande étrangère et de compétitivité-prix, la croissance des exportations de produits manufacturés s'établirait à +1,0 % au premier trimestre de 2008, puis à +0,5 % seulement au deuxième (cf. graphique 3). Cette modération de la croissance des exportations est cohérente avec la détérioration des carnets de commandes étrangers constatée dans l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de janvier.

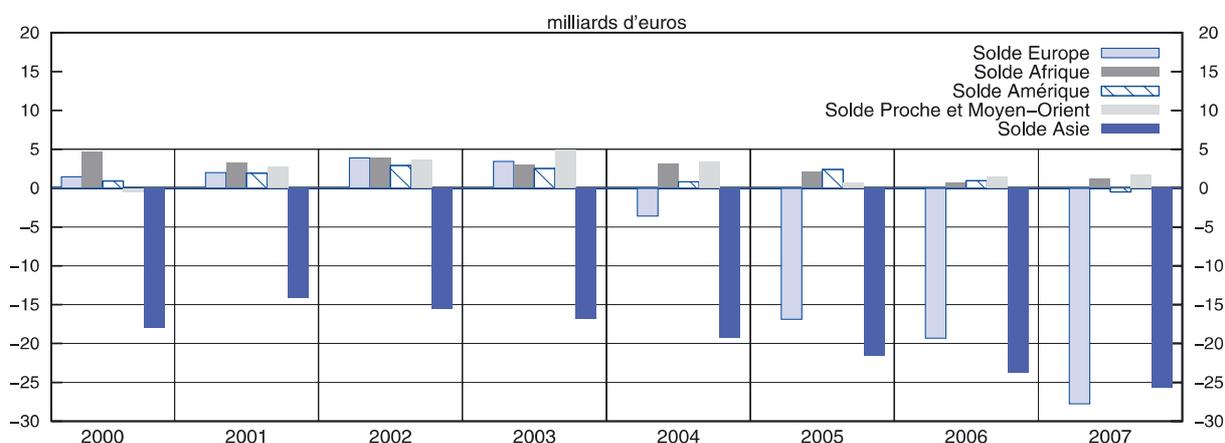
Au premier semestre de 2008, hors produits manufacturés, les exportations de biens seraient plus dynamiques. Les ventes de produits agricoles et agroalimentaires, qui ont enregistré une baisse inattendue au quatrième trimestre, se redresseraient au premier semestre de 2008. Par ailleurs, comme le suggèrent les données douanières de janvier, les exportations de produits énergétiques rebondiraient au premier trimestre de 2008, après le recul conséquent du quatrième trimestre de 2007.

Du côté des services, les ventes à l'étranger ont progressé en moyenne de 0,5 % par trimestre en 2007, après -0,8 % l'année précédente. Leur redressement devrait se poursuivre au premier semestre de 2008.

(3) Somme des importations des partenaires commerciaux de la France, pondérées par leur poids respectif dans les exportations françaises.

(4) Taux de change de l'euro par rapport aux principales devises corrigé des évolutions de prix et avec une pondération intégrant à la fois la structure géographique du commerce extérieur français et la concurrence exercée par différents pays sur les principaux marchés d'exportation de la France.

## 2 - Décomposition du solde commercial de la France par zones géographiques



Source : Douanes françaises

**Hausse des importations sans véritable rebond au premier semestre de 2008**

Après s'être fortement repliées au quatrième trimestre de 2007 (-1,4 %), les importations totales de biens et services augmenteraient modérément en première partie d'année (+1,0 % au premier trimestre et +0,7 % au deuxième, cf. tableau).

Au quatrième trimestre de 2007, le recul des importations de produits manufacturés reflète pour partie le ralentissement marqué des dépenses de consommation des ménages, notamment dans le secteur manufacturier (-0,2 % contre +1,9 % au troisième trimestre). Au premier semestre de 2008, les importations de produits manufacturés rebondiraient (+1,0 % par trimestre, cf. graphique 4). Ce rebond serait modéré par l'atonie de la demande des entreprises (cf. fiche « Investissement des entreprises »), dont le contenu en importations manufacturières est particulièrement élevé (près de 30 %), et par l'absence de reprise significative de la consommation des ménages. À l'inverse, les importations de produits manufacturés seraient quelque peu soutenues par la baisse des prix rela-

tifs des importations. Le recul tendanciel de la compétitivité-prix à l'importation des produits français<sup>(5)</sup> serait en effet amplifié par l'appréciation de l'euro.

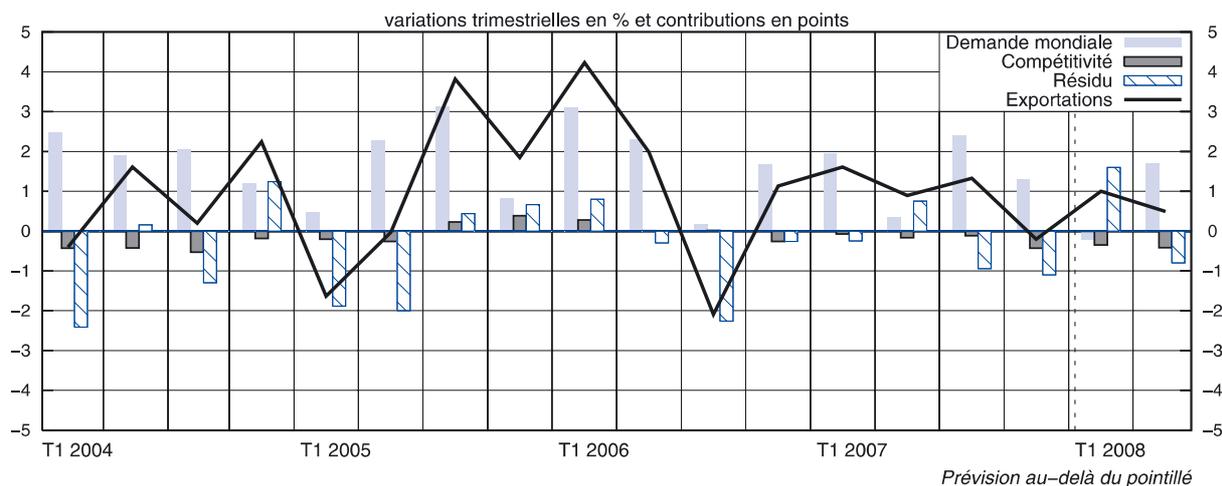
Hors produits manufacturés, la croissance des importations serait plus dynamique. Les importations de produits agricoles et agroalimentaires profiteraient d'un léger redressement de la consommation des ménages dans ce secteur, après deux trimestres de baisse. Par ailleurs, le retour à la normale des importations énergétiques se traduirait par un rebond sensible au premier trimestre de 2008. En effet, les entreprises avaient procédé, au premier semestre de 2007, à un stockage de produits énergétiques, et, par contrecoup, les quantités importées s'étaient repliées au second semestre de 2007.

Pour ce qui concerne les services, le recul des importations se confirmerait à l'horizon de la mi-2008, après une année 2007 en baisse de 0,8 % (y compris consommation des résidents à l'étranger).

(5) Elle est mesurée par le rapport entre les prix à l'importation et les prix de production, pour un ensemble de produits donné. Il y a donc baisse de la compétitivité-prix à l'importation lorsque les prix à l'importation augmentent moins vite que les prix de production (les prix sont exprimés en euros).

Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du produit intérieur brut serait nulle au premier trimestre de 2008 et redeviendrait négative au deuxième (-0,1 point). ■

**3 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques**



**Note de lecture :**

La courbe représente la croissance trimestrielle des exportations de produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale et le taux de change effectif réel (compétitivité-prix). Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au premier trimestre de 2007, les exportations de produits manufacturés ont progressé de 1,6 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à +1,9 point, celui du taux de change effectif réel à -0,1 point. Le résidu contribue à hauteur de -0,2 point.

N. B. : la contribution positive puis négative du résidu aux premier et troisième trimestres de 2006 s'explique en partie par des fluctuations exceptionnelles des exportations de téléphones portables.

Sources : Douanes françaises, calculs Insee

## Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés

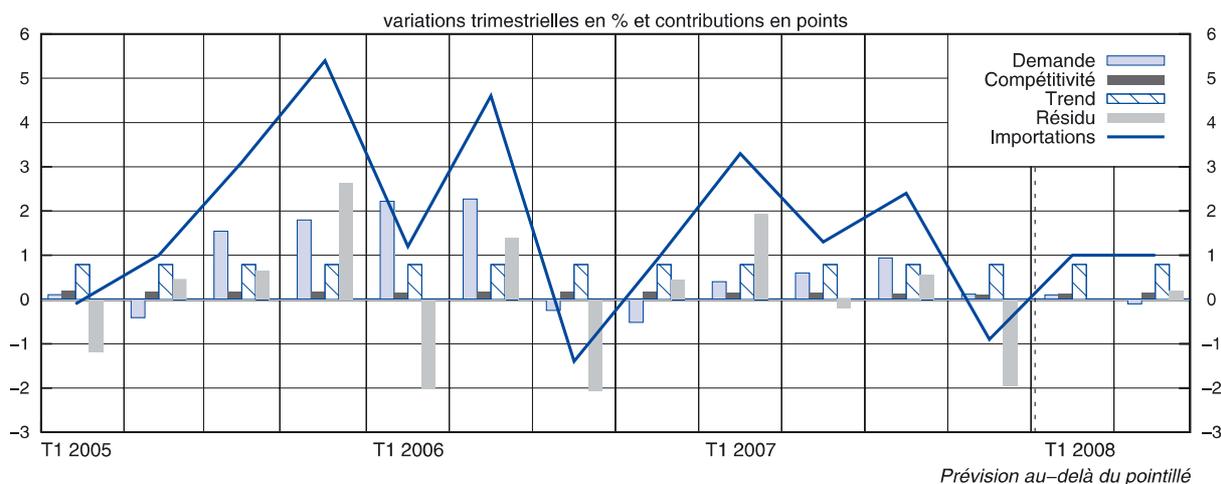
	Variations trimestrielles						Moyennes annuelles		
	2007				2008		2006	2007	2008 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
<b>Importations</b>									
Ensemble des biens et services	0,7	1,8	1,0	-1,4	1,0	0,7	7,1 (6,8)	3,6 (3,9)	1,4
Produits manufacturés (73 %)*	3,3	1,3	2,4	-0,9	1,0	1,0	10,4 (10,0)	6,5 (7,0)	2,6
<b>Exportations</b>									
Ensemble des biens et services	1,3	0,6	1,3	-0,6	1,0	0,5	6,3 (5,9)	2,7 (3,1)	1,7
Produits manufacturés (72 %)*	1,6	0,9	1,3	-0,2	1,0	0,5	8,4 (7,7)	3,2 (3,8)	2,1

■ Prévisions

\* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales  
Entre parenthèses, le taux de croissance corrigé de la fraude à la TVA en 2006

Source : Insee

### 4 - Importations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture :

La courbe représente la croissance trimestrielle des importations de produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique intégrant la demande adressée par la France à l'étranger, un indicateur de compétitivité-prix à l'importation et une tendance temporelle (*trend*). Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables à ce taux de croissance, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique.

Source : calculs Insee

# Recettes fiscales des administrations publiques

*En 2007, les recettes fiscales perçues par les administrations publiques<sup>(1)</sup> auraient augmenté sur un rythme moins soutenu qu'en 2006 (+3,2 % après +5,7 %). Ce ralentissement serait dû au moindre dynamisme des recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine, en lien avec la réforme du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et avec l'impact moindre, par rapport à 2006, de la réforme du régime des acomptes d'impôt sur les sociétés (IS).*

*Au premier semestre de 2008, les recettes fiscales des administrations publiques ralentiraient sensiblement (+1,5 % par rapport au second semestre de 2007). Cette moindre augmentation serait la conséquence de recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine moins dynamiques (+1,5 % après +1,8 %), du fait d'un retour à la normale des rentrées d'IS.*

## En 2007, des recettes d'impôts sur la production toujours assez dynamiques

En 2007, les impôts sur la production et les importations auraient un peu ralenti (+3,4 % après +3,8 %). L'accroissement des recettes de TVA, qui constituent la moitié des rentrées de ces impôts, aurait été la même en 2007 qu'en 2006 (+4,0 %). Les impôts spécifiques sur les produits<sup>(2)</sup> auraient de leur côté légèrement décéléré (+3,6 % après +3,9 % en 2006).

Les recettes d'impôts sur les salaires et la main-d'œuvre auraient un peu accéléré en 2007 (+5,3 % après +4,9 % en 2006). Cette légère accélération résulterait d'une forte augmentation des cotisations au Fonds National d'Aide au Logement (FNAL). En effet, l'article 148 de la Loi de Finances pour 2007 a introduit une cotisation supplémentaire au FNAL pour les employeurs publics.

Ce sont donc les autres impôts liés à la production<sup>(3)</sup>, perçus essentiellement au profit des collectivités locales<sup>(4)</sup> (+0,7 % en 2007 après +3,7 % en 2006) qui expliquent le ralentissement global des impôts sur la production et les importations. D'une part, un nouveau dispositif de plafonnement de la cotisation de la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée créée par entreprise a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2007. D'autre part, les rentrées

liées à la taxe foncière auraient ralenti en raison d'une moindre hausse des taux d'imposition pendant l'année précédant les élections municipales.

## Un fort ralentissement des recettes d'impôts courants

Après une augmentation de 8,8 % en 2006, les recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine auraient nettement ralenti à +2,8 % en 2007. Ce ralentissement serait essentiellement imputable au moindre dynamisme des recettes d'impôts sur le revenu payés par les ménages (+0,5 % après +1,6 %). Hors traitement comptable de la suppression de l'avoir fiscal<sup>(5)</sup> (cf. Note de conjoncture de juin 2006, encadré page 82), le ralentissement serait beaucoup plus net (0,5 % après 6,5 %), du fait de la refonte du barème de l'IRPP ainsi que de l'augmentation de la prime pour l'emploi.

Les recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés auraient également beaucoup décéléré (+6,6 % après +32,5 %). Hors effet du traitement comptable de l'avoir fiscal, qui contribue fortement à ce ralentissement apparent, les recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés auraient tout de même également sensiblement ralenti. En effet, la réforme du régime des acomptes de l'IS aurait eu un effet moins important en 2007 qu'en 2005 et 2006.

Les autres impôts sur le revenu et le patrimoine auraient de nouveau fortement progressé en 2007, dans la lignée des années précédentes (+9,4 % après +9,5 % en 2006 et +9,0 % en 2005) : les

(1) Les recettes fiscales regroupent :

- les impôts sur la production et les importations, tels que la TVA, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la taxe professionnelle, la taxe foncière, la taxe sur les salaires ;

- les impôts sur le revenu et le patrimoine des sociétés et des ménages ;

- les impôts en capital, soit essentiellement les droits de mutation et de succession.

(2) Ces impôts contiennent notamment la TIPP, la taxe sur les tabacs et les produits de l'enregistrement de mutations.

(3) Ces impôts comprennent essentiellement la taxe professionnelle et la taxe foncière.

(4) La taxe d'habitation des ménages est enregistrée dans les autres impôts sur le revenu et le patrimoine.

(5) Même s'il est quasi neutre au niveau du total des impôts courants sur le revenu et le patrimoine et donc des recettes des administrations publiques.

recettes de taxe d'habitation et d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) auraient été encore très dynamiques, l'effet du bouclier fiscal étant notamment resté très limité en 2007.

Enfin, les impôts en capital, constitués principalement des droits de succession et des droits de donation, auraient rebondi à +7,2 % en 2007, après leur fort recul de l'année précédente (-7,3 %) imputable à la disparition au 31 décembre 2005 des mesures exceptionnelles favorisant les donations<sup>(6)</sup>.

### Des recettes fiscales en léger repli au premier semestre de 2008

Les recettes fiscales des administrations publiques ralentiraient légèrement en première partie d'année 2008 (+1,5 % après +1,7 % au second semestre de 2007). Cette décélération concernerait les recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+1,5 % après +1,8 %) et surtout les recettes d'impôts en capital (-10,0 % après +0,2 %).

Le ralentissement des recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine serait le résultat de deux mouvements opposés. D'un côté, les recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés fléchiraient nettement (-2,9 % après +14,2 %) pour re-

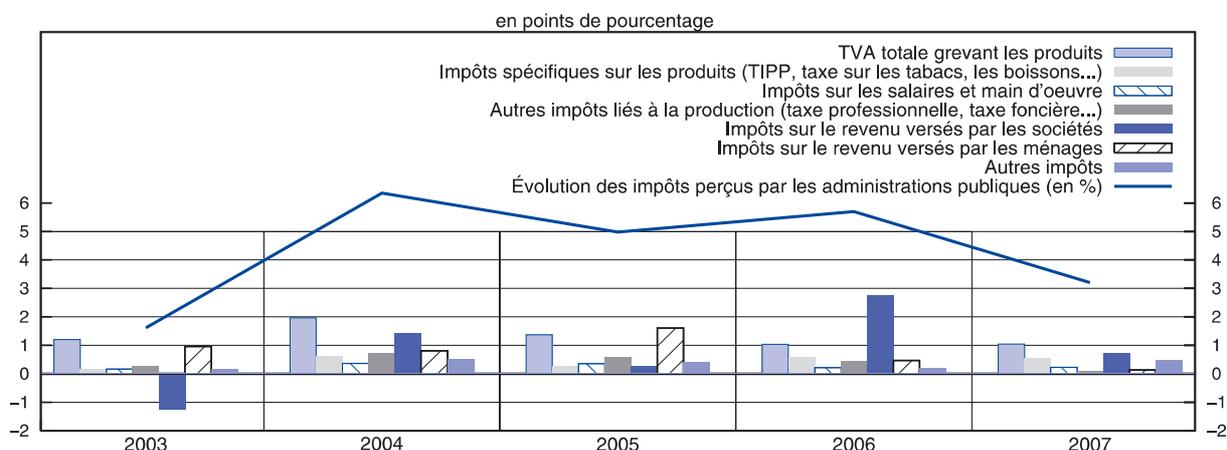
trouver un niveau normal, après un second semestre de 2007 encore touché par la réforme du régime des acomptes d'IS. De l'autre côté, les recettes d'impôts sur le revenu payés par les ménages se redresseraient (+3,1 % après -2,1 %), le second semestre de 2007 ayant été affecté par la baisse de l'IRPP (due à la réforme du barème) qui s'est faite sentir lors de la régularisation des acomptes.

La forte baisse des recettes d'impôts en capital serait imputable à la mesure d'allègement des droits de donation et de succession votée dans le cadre de la Loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA).

Par ailleurs, les recettes d'impôts sur la production et les importations augmenteraient de 1,8 %, (après +1,7 % au second semestre de 2007). Certes, les recettes de TVA totale grevant les produits décéléreraient un peu (+2,7 % après +2,9 %), en raison du ralentissement de la demande intérieure, et notamment de la consommation. Mais les recettes d'impôts spécifiques sur les produits ne ralentiraient pas (+1,2 % après +1,0 %) et les recettes d'impôts sur les salaires et la main-d'œuvre accéléreraient (+2,6 % après +2,0 %), après un second semestre de 2007 bas au regard de l'évolution de leur assiette. Les autres impôts liés à la production resteraient atones, du fait du plafonnement de la taxe professionnelle (+0,3 % après -0,1 %). ■

(6) Les donations consenties en pleine propriété entre le 25 septembre 2003 et le 31 décembre 2005 ont bénéficié d'une réduction de droits de 50 %.

### Contributions des principaux impôts



Source : Insee

## Impôts perçus par les administrations publiques <sup>(1)</sup>

(poids correspondant à l'année 2005)

	Moyennes semestrielles (variation en %)							Niveaux en milliards d'euros			Moyennes annuelles (variation en %)		
	2005		2006		2007		2008	2005	2006	2007	2005	2006	2007
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1						
<b>Impôts sur la production et les importations (56,6 %)</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>265,5</b>	<b>275,6</b>	<b>284,9</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>	<b>3,4</b>
TVA totale grevant les produits (26,2 %)	2,3	2,4	2,3	0,9	2,1	2,9	2,7	123,2	128,1	133,2	5,2	4,0	4,0
Impôts spécifiques sur les produits (14,7 %)	1,0	0,3	2,7	2,0	2,1	1,0	1,2	68,4	71,0	73,6	1,8	3,9	3,6
Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre (4,4 %)	1,4	2,4	3,5	0,4	4,0	2,0	2,6	20,4	21,4	22,5	8,5	4,9	5,3
Autres impôts liés à la production (11,3 %)	2,3	2,3	1,8	1,2	0,1	-0,1	0,3	53,1	55,0	55,4	5,0	3,7	0,7
<b>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (41,5 %)</b>	<b>3,2</b>	<b>3,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>194,7</b>	<b>211,8</b>	<b>217,9</b>	<b>5,6</b>	<b>8,8</b>	<b>2,8</b>
Impôts sur le revenu versés par les sociétés (8,4 %)	-10,7	30,5	-8,8	56,6	-18,5	14,2	-2,9	39,5	52,4	55,8	2,8	32,5	6,6
Impôts sur le revenu versés par les ménages (29,2 %) <sup>(2)</sup>	6,6	-3,6	8,6	-9,3	6,7	-2,1	3,1	137,1	139,3	140,0	5,5	1,6	0,5
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (3,4 %)	5,8	8,0	5,5	-0,1	12,0	-4,6	3,0	16,0	17,5	19,1	9,0	9,5	9,4
<b>Impôts en capital (1,9 %)</b>	<b>4,4</b>	<b>6,8</b>	<b>-11,6</b>	<b>2,9</b>	<b>5,5</b>	<b>0,2</b>	<b>-10,0</b>	<b>9,0</b>	<b>8,3</b>	<b>8,9</b>	<b>4,6</b>	<b>-7,3</b>	<b>7,2</b>
<b>Total des impôts perçus par les APU</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,9</b>	<b>2,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>469,1</b>	<b>495,8</b>	<b>511,7</b>	<b>5,0</b>	<b>5,7</b>	<b>3,2</b>

Prévisions

Les impôts sont classés et évalués ici selon les conventions de la Comptabilité nationale.

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale

(2) Recouvrant notamment l'impôt sur le revenu proprement dit (IRPP) et la CSG

N. B. : i) les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2005.

ii) certaines données comme la TVA totale grevant les produits et les impôts spécifiques sur les produits sont corrigées des jours ouvrables, ce qui a un effet sur les données annuelles.

iii) les chiffres présentés ici pour les impôts sur le revenu versés par les ménages et par les sociétés sont y compris retraitement comptable de l'avoir fiscal : ceci explique le fort gonflement de l'impôt versé par les sociétés et la forte baisse de l'impôt sur le revenu versé par les ménages au second semestre de 2006 (cf. encadré de la Note de conjoncture de juin 2006).

Source : Insee

# Prix à la consommation

En moyenne sur l'année 2007, l'inflation d'ensemble s'est très légèrement repliée (1,5 %, après 1,6 % en 2006). Néanmoins, en cours d'année, elle a nettement progressé (2,6 % en décembre 2007), dans le sillage de l'inflation alimentaire. Elle a de nouveau augmenté en début d'année 2008 (2,8 % en février).

Jusqu'en juin, l'envolée passée des prix du pétrole et des matières premières alimentaires se diffuserait à l'inflation sous-jacente, qui atteindrait 2,2 % au deuxième trimestre de 2008 après 1,7 % au quatrième trimestre de 2007. L'inflation d'ensemble pourrait se stabiliser autour de 3,0 % en glissement annuel : sous l'hypothèse d'une stabilisation des prix du pétrole autour de 95 \$ le baril de Brent, la baisse de l'inflation énergétique compenserait l'accélération des prix sous-jacents.

## L'inflation sous-jacente augmenterait sensiblement

Au premier semestre de 2008, l'inflation sous-jacente continuerait d'augmenter (cf. graphique 1). Elle atteindrait 2,2 % au deuxième trimestre de 2008 après 1,7 % au quatrième trimestre de 2007 : l'envolée des prix du pétrole et des matières premières alimentaires devrait continuer de se diffuser aux autres produits. Par ailleurs, les effets de la réforme de la loi Galland semblent s'épuiser de-

puis la mi-2007 : les prix dans la grande distribution progressent désormais au même rythme que dans les autres formes de vente (cf. graphiques 2 et 3).

## Hausse sensible des prix des produits manufacturés

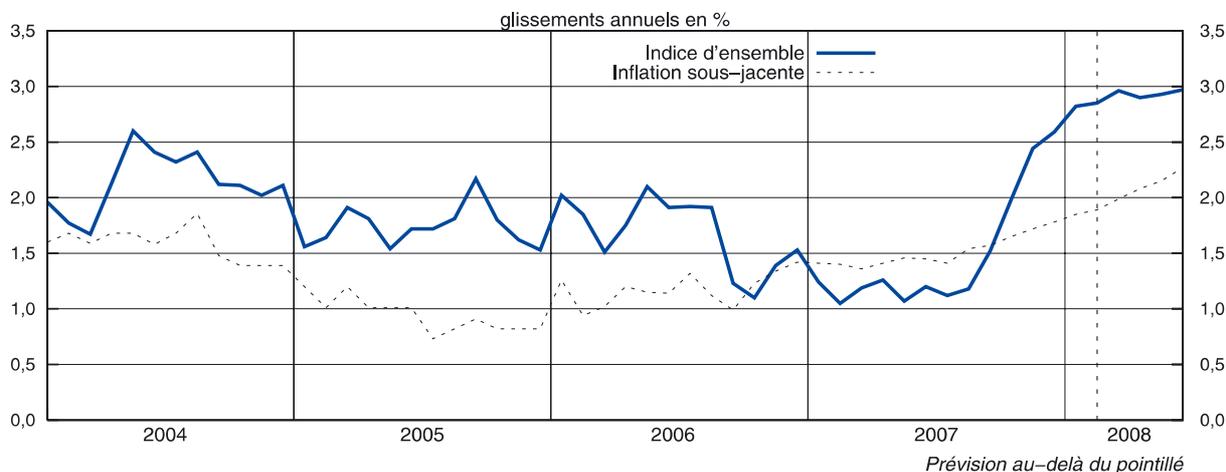
Début 2008, l'inflation des produits manufacturés poursuivrait l'augmentation entamée fin 2007, pour atteindre 0,5 % en juin (cf. tableau). Cette augmentation serait principalement imputable aux effets retardés de la hausse des prix du pétrole. En outre, les constructeurs automobiles européens répercuteraient aux consommateurs les ajustements technologiques entrepris pour atteindre l'objectif d'émission de CO<sub>2</sub> décidé par la Commission européenne<sup>(1)</sup>. Pour les « produits de santé », l'inflation se stabiliserait : le déremboursement de nombreux médicaments<sup>(2)</sup> contrebalancerait la baisse du prix des génériques permise par un amendement à la loi « Chatel »<sup>(3)</sup> sur la protection du consommateur.

(1) D'ici 2012, les constructeurs doivent parvenir à l'objectif de 120 grammes de CO<sub>2</sub> émis par kilomètre.

(2) Le taux de TVA appliqué à ces produits passe alors automatiquement de 2,1 % à 5,5 %.

(3) Dans ce secteur, il est courant que les fabricants de génériques offrent des remises aux pharmaciens. Cet amendement plafonne le montant total des remises. La baisse de ces remises qui en résultera pourrait ainsi, si elle est répercutée par les fabricants sur les prix de vente, permettre une baisse de ceux-ci.

## 1 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

## L'inflation des services se redresserait légèrement

Début 2008, l'inflation dans les services s'est repliée à 2,2 %. Le 1<sup>er</sup> janvier, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a imposé une diminution des tarifs qui a été répercutée aux consommateurs dès le mois de février, celle des terminaisons mobiles (prix de gros d'un appel d'un téléphone fixe vers un téléphone mobile).

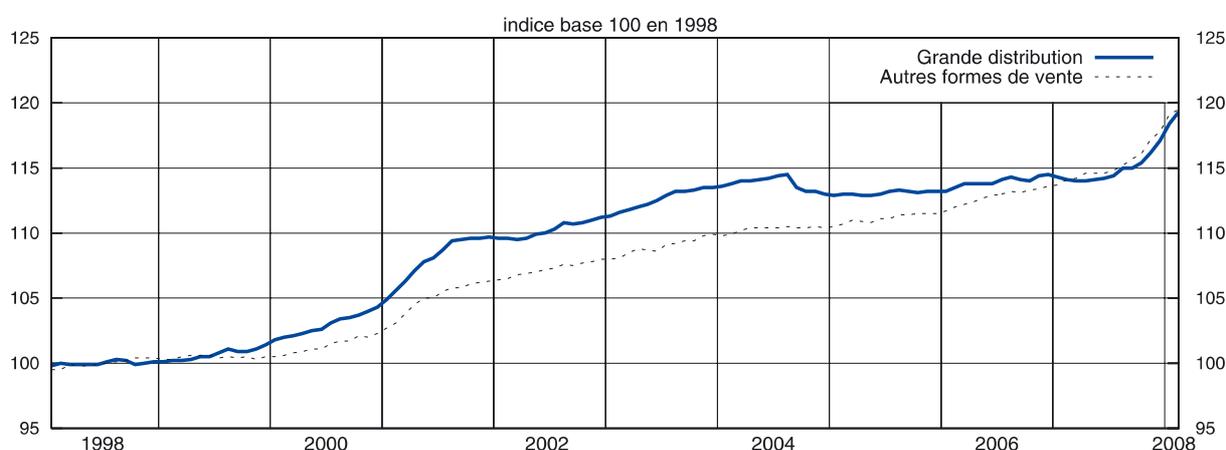
D'ici le mois de juin, l'inflation des services se redresserait légèrement à 2,4 %. L'accélération des coûts salariaux unitaires dans les services marchands au premier semestre de 2007 produirait

ses effets au premier semestre de cette année. En outre, la hausse récente du prix des produits alimentaires se répercuterait sur le prix de la restauration. Le relèvement du prix du timbre en mars entretiendrait également le redressement de l'inflation des services.

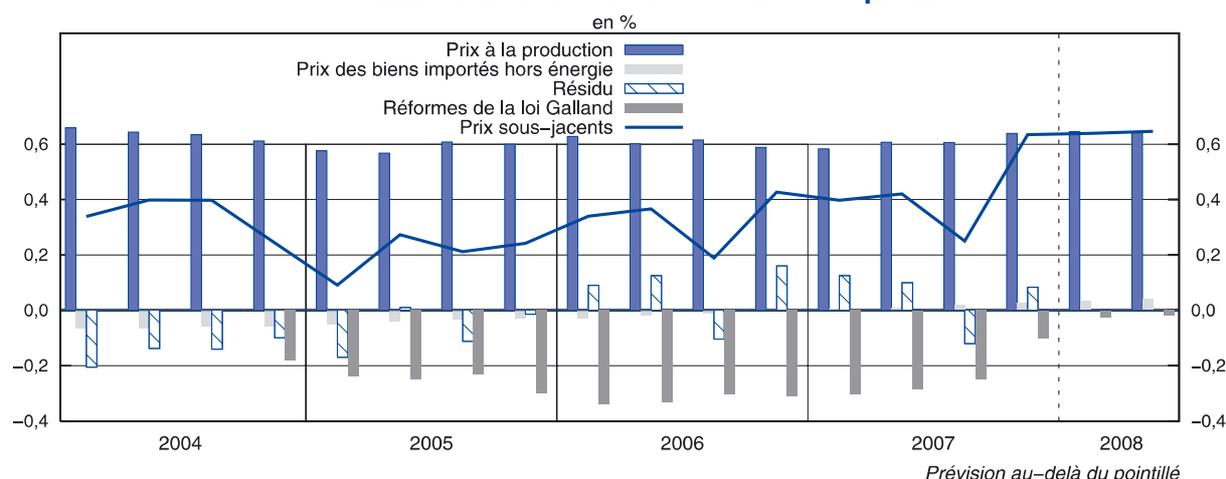
## L'inflation énergétique décroîtrait graduellement

Compte tenu de l'hypothèse conventionnelle d'un prix du baril de Brent stable en prévision (cf. fiche « Pétrole et matières premières »), l'inflation énergétique décroîtrait graduellement jusqu'en juin (cf. graphique 4). Dans le secteur de l'électricité et

### 2 - Prix de la grande distribution et des autres formes de vente



### 3 - Contributions à la croissance de l'IPC sous-jacent



#### Note de lecture :

La courbe représente la croissance trimestrielle de l'indice des prix à la consommation sous-jacents qui dépend de celle des prix à la production dans le secteur marchand, et des prix des biens importés hors énergie. Une variable supplémentaire est introduite (Réformes de la loi Galland) pour prendre en considération les effets baissiers sur les prix qu'induisent les réformes successives de la loi Galland entamées début 2005. La relation qui est présentée ici fait partie d'un modèle plus large (boucle prix-salaire) qui tient compte également du rôle des anticipations d'inflation lors des négociations salariales. Les histogrammes représentent les contributions économétriques des variables à la croissance de l'indice de prix sous-jacent. Par exemple, au troisième trimestre de 2007, les prix sous-jacents ont progressé de 0,3 % ; les prix à la production expliquent 0,6 point de cette hausse, l'indicatrice " Réformes de la loi Galland " contribue à la baisse (-0,2 point). La contribution du résidu est alors égale à -0,1 point pour ce trimestre.

Source : Insee

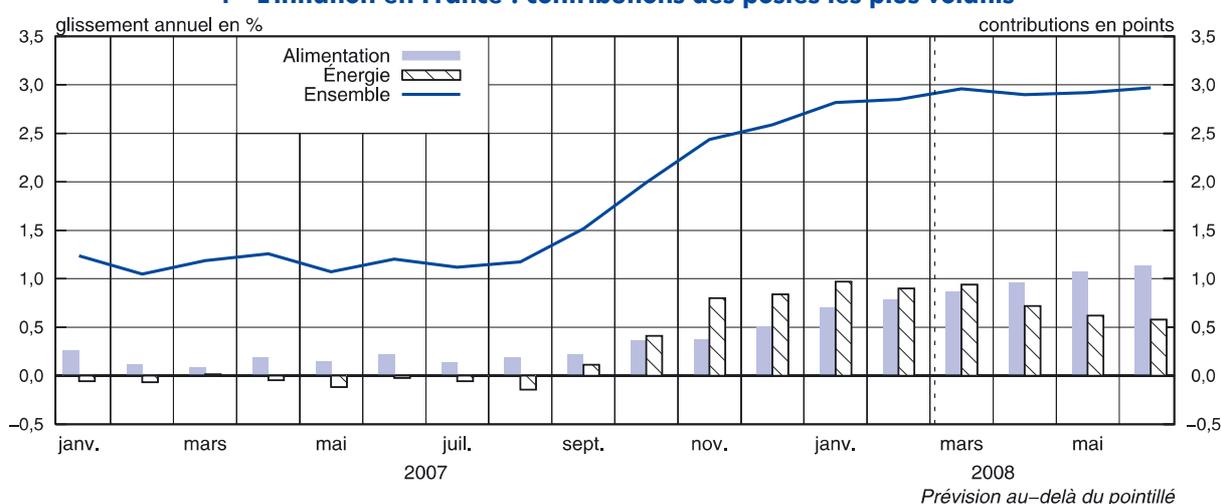
du gaz, l'ouverture à la concurrence du marché des particuliers ne devrait pas produire d'effet significatif sur les prix à l'horizon de notre prévision.

## Les prix des produits alimentaires continueraient de flamber

La flambée des cours des matières premières alimentaires a commencé de se répercuter sur les prix à la consommation au second semestre de 2007.

Dans l'alimentation « hors produits frais », l'inflation poursuivrait son envolée jusqu'en juin (cf. graphique 4). Au total, la hausse des cours serait responsable d'une élévation de 0,7 point de l'inflation d'ensemble entre le deuxième trimestre de 2007 et le deuxième trimestre de 2008. Dans le secteur des produits frais, le glissement annuel des prix ralentirait en fin de semestre, les conditions climatiques défavorables du deuxième trimestre de 2007 ayant été supposées ne pas se reproduire cette année. ■

### 4 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatils



Source : Insee

## Les prix à la consommation

Regroupements IPC* (pondérations 2008)	évolution en %									
	février 2007		juin 2007		février 2008		juin 2008		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2006	2007
<b>Alimentation (16,4 %)</b>	0,7	0,1	1,3	0,2	4,8	0,8	6,9	1,1	1,6	1,4
<b>Tabac (1,8 %)</b>	0,2	0,0	0,1	0,0	6,3	0,1	6,2	0,1	0,3	2,6
<b>Produits manufacturés (31,6 %)</b>	-0,3	-0,1	-0,1	0,0	0,3	0,1	0,5	0,2	-0,3	0,0
<b>Énergie (7,9 %)</b>	-0,9	-0,1	-0,3	0,0	11,4	0,9	7,4	0,6	6,5	1,7
<i>dont : produits pétroliers (5,0 %)</i>	-4,4	-0,2	-1,0	0,0	17,6	0,9	10,6	0,5	6,8	1,5
<b>Services (42,3 %)</b>	2,7	1,1	2,5	1,1	2,2	0,9	2,4	1,0	2,5	2,6
<i>dont : loyers-eau (7,4 %)</i>	3,7	0,3	3,4	0,3	2,9	0,2	2,9	0,2	3,6	3,5
<i>services de santé (5,1 %)</i>	3,6	0,2	1,5	0,1	1,9	0,1	1,8	0,1	2,5	2,4
<i>transports-communications (5,3 %)</i>	0,3	0,0	0,5	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,0	-1,9	0,6
<i>autres services (24,5 %)</i>	2,6	0,6	2,8	0,7	2,6	0,6	2,9	0,7	2,9	2,7
<b>Ensemble (100 %)</b>	1,0	1,0	1,2	1,2	2,8	2,8	3,0	3,0	1,6	1,5
Ensemble hors énergie (92,2 %)	1,2	1,1	1,3	1,2	2,1	1,9	2,6	2,4	1,3	1,5
Ensemble hors tabac (98,2 %)	1,1	1,1	1,2	1,2	2,8	2,7	2,9	2,8	1,7	1,5
<b>Inflation sous-jacente (61,4 %)<sup>(1)</sup></b>	1,4	0,9	1,5	0,9	1,9	1,2	2,3	1,4	1,2	1,5
<b>Ensemble IPCH*</b>	1,2	1,2	1,3	1,3	3,2	3,2	3,4	3,4	1,9	1,8

■ Prévisions

ga : glissement annuel

cga : contribution au glissement annuel

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

\* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH)

Source : Insee

# Emploi

En 2007, plus de 350 000 emplois ont été créés dans l'ensemble de l'économie française. Cette progression tient en grande partie à l'accélération de l'emploi dans les secteurs marchands. Comme au cours des années précédentes, les secteurs les plus créateurs d'emploi sont les services, aux entreprises comme aux particuliers, ainsi que la construction.

Au premier semestre de 2008, le rythme des créations d'emploi se modérerait (+96 000 dans l'ensemble de l'économie), du fait du ralentissement de l'emploi salarié marchand et de la baisse du nombre de personnes en contrat aidé dans le secteur non marchand.

En 2007, plus de 350 000 emplois ont été créés dans l'ensemble de l'économie. Au premier semestre de 2008, les créations d'emploi seraient de 96 000.

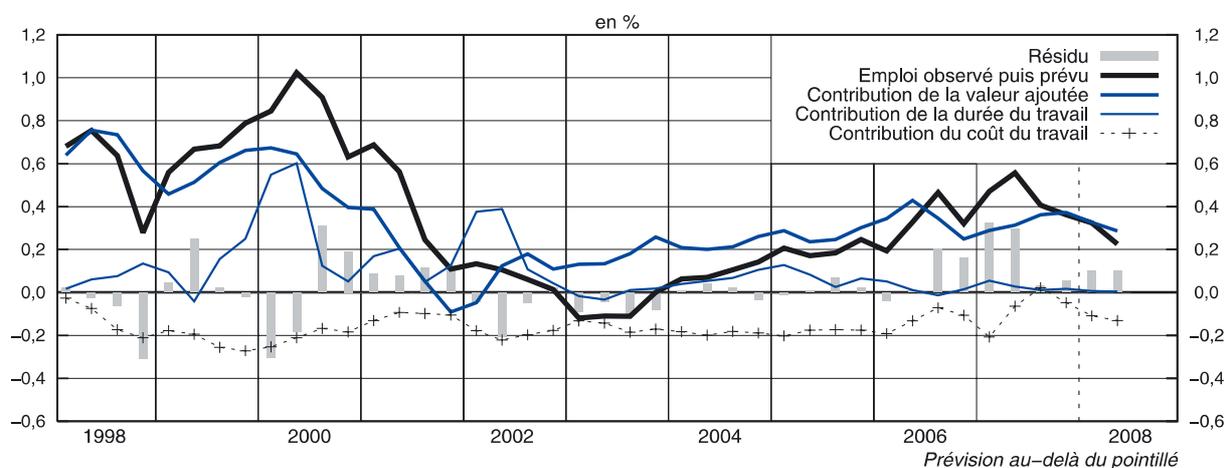
## Les créations d'emploi salarié du secteur marchand seraient moins fortes au début de 2008

En 2007, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands hors agriculture a accéléré (+294 000 après +188 000 en 2006). Les créa-

tions d'emploi ont été particulièrement fortes au premier trimestre de 2007 puis ont été un peu moins vives à partir du deuxième trimestre. Sur l'année toutefois, les créations d'emploi ont été plus fortes que ce que la croissance de la valeur ajoutée totale des secteurs marchands aurait laissé attendre (cf. graphique 1). Le surcroît d'emploi peut être pour partie attribué à la composition sectorielle de cette croissance : celle-ci est en effet tirée par les secteurs à faible productivité par tête, tels que les services, et en particulier les services à la personne.

Au premier semestre de 2008, les créations d'emploi seraient encore soutenues par des gains de productivité en dessous de leur tendance, mais l'emploi ralentirait néanmoins en raison du tassement de l'activité (cf. graphique 1). La loi TEPA, en faveur du travail, de l'emploi, et du pouvoir d'achat devrait avoir peu d'effet à court terme sur l'évolution de la productivité. D'une part, l'impact sur l'évolution du coût du travail devrait être très modéré : les exonérations forfaitaires de charges sociales patronales seraient contrebalancées par le passage de 10 % à 25 % de la majoration du tarif des heures supplémentaires dans les très petites entreprises (cf. éclairage de la fiche « Salaires »). D'autre part, l'impact sur la durée du travail serait lui aussi modéré dans la période actuelle de ralentissement conjoncturel : le ralentissement de l'acti-

## 1 - Contributions dynamiques à la variation de l'emploi marchand non agricole



Note de lecture :  
Évolutions en milieu de trimestre  
Source : calculs Insee

tivité limiterait en effet le besoin d'heures supplémentaires pour les entreprises. La durée du travail, qui baissait depuis quelques années, pourrait ainsi simplement se stabiliser.

### La chute de l'emploi industriel a été moins rapide en 2007

L'industrie a perdu moins d'emplois en 2007 que les années précédentes (-41 000, contre -61 000 en 2006 et -87 000 en 2005). Au premier semestre de 2008, le ralentissement de l'activité devrait toutefois peser sur les effectifs, comme le soulignent les chefs d'entreprise dans l'enquête de

conjoncture dans l'industrie (cf. graphique 2) : 35 000 emplois devraient ainsi être détruits dans l'industrie au premier semestre de 2008.

### L'emploi dans la construction continue sa progression

La construction a créé 59 000 emplois en 2007, comme en 2006. Selon les enquêtes de conjoncture dans le secteur un pic a sans doute été atteint (cf. graphique 2). En effet, les créations d'emploi attendues sont en baisse, et les difficultés de recrutement s'atténuent<sup>(1)</sup>. Au premier semestre de

(1) Cf. *Informations Rapides* n° 58 du 25 février 2008 « Enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment - Février 2008 ».

### Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS			Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS			Niveaux de fin de période (en milliers) CVS		
	2006	2007	2008 S1	2006	2007	2008 S1	2006	2007	2008 S1
<b>Salariés du secteur concurrentiel (1)+(2)</b>	228	328	100	1,3	1,8	0,6	17 761	18 089	18 189
<b>Secteurs principalement non marchands (1)</b>	40	34	23	2,0	1,7	1,1	2 036	2 070	2 093
<b>Secteurs principalement marchands (2) (établissements privés seulement)</b>	188	294	77	1,2	1,9	0,5	15 726	16 020	16 097
Industrie :	-61	-41	-35	-1,6	-1,1	-1,0	3 719	3 679	3 643
dont :									
<i>Industrie manufacturière</i>	-52	-42	-31	-1,8	-1,4	-1,1	2 929	2 887	2 857
Construction	59	59	23	4,4	4,2	1,6	1 411	1 470	1 493
Tertiaire essentiellement marchand	189	276	89	1,8	2,6	0,8	10 595	10 871	10 960
dont :									
Commerce	19	44	12	0,6	1,5	0,4	3 037	3 082	3 094
Services marchands (y compris intérim)	154	198	72	2,8	3,4	1,2	5 747	5 945	6 016

	Créations d'emploi sur la période (en milliers)			Évolution de l'emploi sur la période (en %)		
	2006	2007	2008 S1	2006	2007	2008 S1
<b>Secteurs principalement marchands</b>	188	294	77	1,2	1,9	0,5
<b>Salariés agricoles</b>	-5	-8	-4	-1,5	-2,4	-1,2
<b>Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)</b>	81	60	15	1,2	0,9	0,2
<i>dont emplois aidés</i>	20	-39	-48	7,6	-13,5	-19,2
<b>Non-salariés</b>	21	15	8	0,9	0,7	0,3
<b>EMPLOI TOTAL</b>	<b>283</b>	<b>361</b>	<b>96</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>

■ Prévisions

(1) Secteurs EB-EP

Note de lecture :

228 000 emplois ont été créés dans le secteur concurrentiel durant l'année 2006. Cela correspond à une hausse de 1,3 %. Ce secteur comprenait, au 31 décembre de 2006, 17 765 000 salariés.

Source : Insee, estimations d'emploi

2008, l'emploi augmenterait donc un peu moins rapidement dans la construction (+ 23 000, soit + 0,8 % par trimestre).

## Les services marchands tirent fortement l'emploi à la hausse

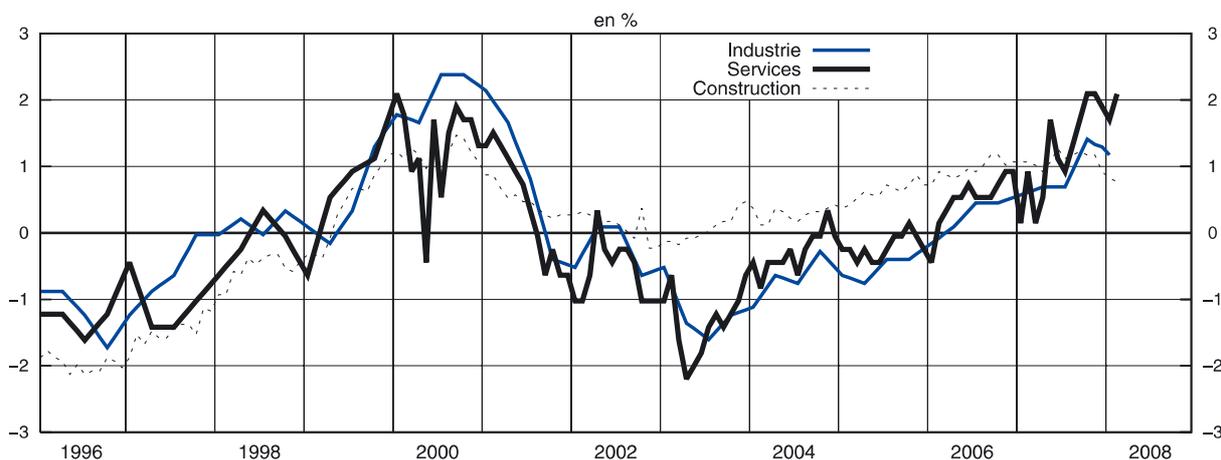
Le secteur tertiaire marchand a créé 276 000 emplois en 2007, essentiellement dans les services marchands (c'est-à-dire hors commerce, transports et services financiers). Après une progression particulièrement forte due à l'intérim au premier trimestre, l'emploi dans les services marchands est revenu sur le rythme de 2006. Ce rythme se maintient, d'après les chefs d'entreprise interrogés dans l'enquête de l'Insee sur la conjoncture dans les services (cf. graphique 2). Ainsi, au premier semestre de 2008, 72 000 emplois seraient créés dans les services. Dans le même temps, l'emploi dans le commerce resterait sur ses rythmes de progression usuels (+0,2 % par trimestre, cf. tableau 1). Au total, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand croîtrait ainsi de +0,8 % sur le prochain semestre, soit 89 000 postes supplémentaires.

## Moindre dynamisme des emplois dans les secteurs non marchands

En 2007, les secteurs non marchands ont créé 60 000 emplois (+0,9 %). Les créations ont principalement eu lieu au premier semestre : en fin d'année, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés non marchand a fortement baissé (cf. éclairage « Les dispositifs d'aide à l'emploi marchand et non marchand en 2007 »). Au premier semestre de 2008, 15 000 emplois seraient créés dans l'ensemble des secteurs non marchands. Ce net ralentissement est dû en grande partie à la baisse du nombre de personnes en contrats aidés, le nombre d'entrées prévues diminuant au premier semestre de 2008.

A contrario, l'emploi privé, aidé et non aidé, des secteurs non marchands resterait dynamique : 23 000 emplois seraient créés au premier semestre de 2008, dans le sillage de 2007 (+34 000 emplois sur l'année) et 2006 (+40 000). ■

2 - Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution prévue des effectifs salariés



Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## Éclairage : Les dispositifs d'aide à l'emploi marchand et non marchand en 2007

Analyser l'impact de court terme des dispositifs d'aide sur l'emploi nécessite de distinguer ceux qui s'appliquent au secteur marchand de ceux qui s'appliquent au secteur non marchand. Dans ce dernier, les dispositifs contribuent à l'emploi à hauteur du nombre de contrats créés ou détruits au cours de l'année. En revanche, dans le secteur marchand, une partie des emplois exercés dans le cadre d'un dispositif d'aide auraient été créés même si le dispositif n'avait pas existé. L'effet sur l'emploi dans ce secteur est donc moindre que la variation du nombre de personnes en contrat aidé<sup>(1)</sup>. Ces évaluations, qu'elles concernent le secteur marchand ou le secteur non marchand, ne sont par ailleurs valides qu'à court terme : les évaluations de long terme nécessitent de prendre en compte les ajustements que ces dispositifs entraînent sur le marché du travail (de salaires, de taux

d'activité,...) ainsi que les effets du financement de ces dispositifs sur l'économie ; la prise en compte de ces effets conduirait alors à minorer les évaluations présentées ici.

### Non marchand aidé : les entrées en CAE et CAV ne compensent plus les sorties

En 2007, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand a diminué de 39 000, le nombre de sorties ayant dépassé celui des entrées (cf. tableau).

En 2006, à l'opposé, 20 000 emplois avaient été créés grâce au dynamisme des contrats mis en place mi-2005 dans le cadre du plan de cohésion sociale (contrat d'avenir, CAV, et contrat d'accompagnement vers l'emploi, CAE). En 2007, ces contrats ont fini de monter en charge : le CAV, toujours dynamique (+14 000 bénéficiaires fin 2007), compense juste les sorties de CAE (-14 000). Les entrées dans ces deux contrats ont pourtant été nettement supérieures

(1) Ces effets sur l'emploi sont calculés à partir de la variation du nombre de bénéficiaires (cf. tableau) avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine, qui peuvent être différents d'une mesure à l'autre.

### Les dispositifs d'aide à l'emploi

en milliers, données brutes

	Flux d'entrées (y compris reconduction de contrats)				Variation du nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année)				Nombre de bénéficiaires (stock en fin d'année)**			
	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007
<b>Emploi aidé dans le secteur marchand*</b>	576	578	607	610	-8	-53	-50	-21	969	916	866	845
<b>Abaissement des coûts salariaux</b>	171	206	195	166	-10	-34	-92	-63	432	398	306	243
Exonérations de charges sociales (ZRR et ZRU)	11	11	14	15	0	0	2	1	10	11	13	14
Contrat Jeunes en entreprise	69	63	78	86	21	0	3	14	116	116	119	134
Abattement temps partiel	0	0	0	0	-51	-83	-69	0	152	69	0	0
Contrat initiative emploi (ancienne formule)	90	39	0	0	19	-29	-52	-23	153	124	72	49
Contrat initiative emploi (nouvelle formule)	0	88	80	37	0	73	13	-61	0	73	85	24
CI-RMA (ancienne et nouvelle formule)	1	5	23	28	1	5	11	5	1	6	16	22
<b>Formation en alternance</b>	405	371	413	444	1	-19	42	42	537	518	560	602
<b>Emploi aidé dans le secteur non marchand</b>	348	310	374	362	-92	-22	20	-39	291	269	289	250
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0	137	257	247	0	121	45	-14	0	121	166	152
Contrat d'avenir	0	16	94	112	0	15	60	14	0	15	75	89
Contrats emploi solidarité	235	97	0	0	-15	-89	-21	0	110	21	0	0
Contrats emploi consolidé	93	51	19	1	-25	-35	-36	-17	91	56	20	3
Emplois jeunes	17	8	4	2	-55	-32	-28	-22	87	55	28	6
CI-RMA	1	0	0	0	1	-1	0	0	1	0	0	0
Civis	2	0	0	0	1	-1	0	0	1	0	0	0

\* Hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail

\*\* Le nombre de bénéficiaires annuel d'une mesure s'obtient à partir des flux d'entrées observés ou prévus sur la période et des taux de ruptures de contrat usuels ; l'effet sur l'emploi se mesure à partir de la variation du nombre de bénéficiaires avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine.

Remarque : depuis l'encadré de la note de conjoncture de décembre 2006, les avenants de reconduction ont été rajoutés dans les entrées en contrat emploi consolidé et en emploi jeune.

Source : Dares, CNASEA

res à ce que prévoyait le projet de loi de finance pour 2007 : 247 000 embauches ont été réalisées en CAE (pour 160 000 prévues), et 112 000 en CAV (pour 100 000 prévues).

La baisse des emplois aidés du secteur non marchand sur 2007 est due à la fin des anciens contrats. Les sorties continuent, mais à un rythme moins soutenu, les stocks des anciens contrats étant maintenant faibles : -17 000 bénéficiaires d'un contrat emploi consolidé, et -22 000 bénéficiaires d'un emploi jeune.

### **Les contrats aidés du secteur marchand : un effet très faible sur l'emploi en 2007**

Depuis 2004, le stocks de contrats aidés dans le secteur marchand fluctue peu. En outre, l'effet ex post sur l'emploi des ces dispositifs est sensiblement inférieur à leur effet ex ante. L'ensemble des contrats aidés du secteur marchand<sup>(2)</sup> (hors abaissement des coûts salariaux) a donc, depuis 2004, un effet très faible sur l'emploi. Plutôt positif de 2004 à 2006 (+6 000 emplois créés en 2006), l'effet est très légèrement négatif en 2007 : 2 000 emplois seraient détruits pendant l'année. En effet, le nouveau contrat initiative emploi (CIE) mis en place par le plan de cohésion sociale de 2005<sup>(3)</sup> a été moins dynamique en 2007 : 37 000 embauches ont été

réalisées, après 80 000 en 2006 et 88 000 en 2005 (cf. *tableau*). Ces entrées ont été insuffisantes pour compenser les sorties de CIE et le nombre de personnes en bénéficiant a fortement diminué en 2007 (-61 000 pour les nouveaux CIE, -23 000 pour les anciens).

En revanche, le nombre de bénéficiaires des autres dispositifs aidés du secteur marchand (hors dispositifs éteints) est stable en 2007, voire en augmentation. Le nombre de salariés ouvrant droit à l'exonération de charges en zone de revitalisation rurale (ZRR) et en zone de redynamisation urbaine (ZRU) est stable, avec 14 000 personnes concernées fin 2007, 1 000 de plus que fin 2006. Le nombre de personnes en contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA), ou ayant un contrat jeune en entreprise (CJE) a augmenté de respectivement 5 000 et 14 000. Le CJE a fusionné avec le nouveau CIE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Les contrats en alternance sont les plus dynamiques au sein des contrats aidés du secteur marchand : fin 2007, 602 000 personnes bénéficient d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit 42 000 personnes de plus que fin 2006. Il n'y a plus aucune sortie des anciens dispositifs (adaptation, orientation, qualification), et les entrées en contrat de professionnalisation sont de plus en plus nombreuses : celui-ci a accueilli 165 000 personnes en 2007, pour 140 000 en 2006, et 90 000 en 2005. Le recours à un contrat d'apprentissage reste lui aussi à un niveau élevé (275 000 entrées en 2007). ■

(2) Contrats initiative emploi (CIE), alternance (contrats de professionnalisation, d'apprentissage, de qualification...), exonérations de charges sociales en ZRR et ZRU, contrats jeunes en entreprise, etc.

(3) Cf. encadré sur les changements de la politique d'aide à l'emploi en 2005, *Note de conjoncture* de décembre 2004.

# Chômage

Le taux de chômage au sens du BIT diminue depuis début 2006, après avoir été relativement stable depuis 2004. Au quatrième trimestre de 2007, il s'établissait à 7,5 % de la population active en France métropolitaine (7,8 % sur la France métropolitaine et Dom), soit environ 2,1 millions de personnes. Au premier semestre de 2008, le taux de chômage resterait stable à 7,5 % en France métropolitaine : la population active continuerait d'augmenter et les créations d'emploi seraient légèrement moins dynamiques qu'en 2007.

## Le taux de chômage s'établit à 7,5 % de la population active au quatrième trimestre de 2007

Après une relative stabilité en 2004, le taux de chômage<sup>(1)</sup> au sens du Bureau international du travail (BIT) avait légèrement augmenté en 2005 (cf. graphique) : de 8,9 % de la population active en

(1) Ces estimations, issues de l'enquête Emploi, s'appuient sur la nouvelle définition du taux de chômage au sens du BIT publiée par l'Insee (cf. Insee Première n° 1164, « Résultats de l'enquête Emploi : le chômage baisse depuis début 2006 »).

moyenne au quatrième trimestre de 2004 pour la France métropolitaine, il était passé à 9,1 % au premier trimestre de 2006.

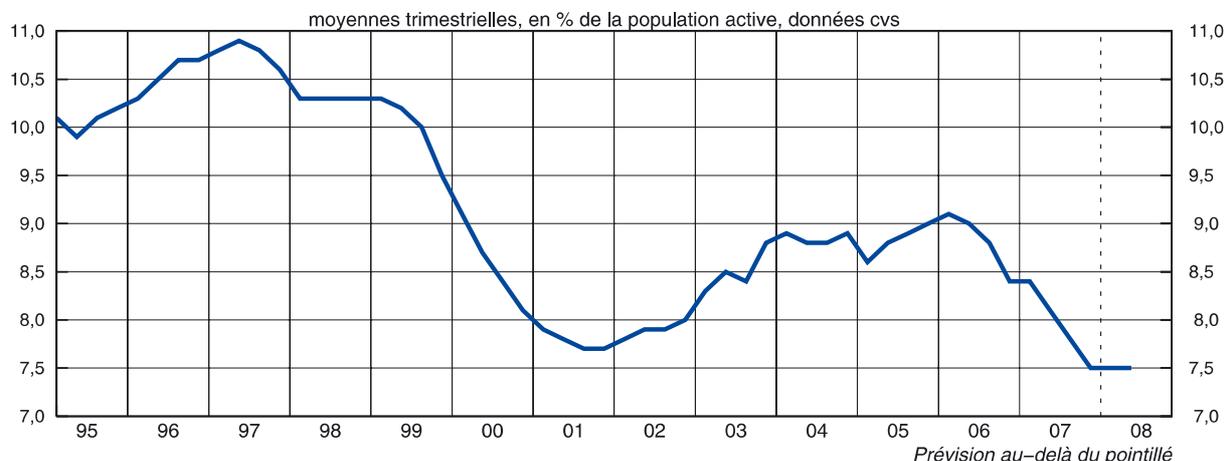
Depuis le premier trimestre de 2006, le chômage a baissé de façon régulière (-241 000 personnes en 2007 après -160 000 en 2006). Cette baisse a notamment été permise par l'ampleur des créations d'emploi : environ 285 000 emplois ont été créés en 2006 et 360 000 en 2007 (cf. fiche « Emploi »).

Ainsi, au quatrième trimestre de 2007, 7,5 % des actifs résidant en France métropolitaine étaient au chômage au sens du BIT, soit environ 2,1 millions de personnes.

## Le taux de chômage serait stable au premier semestre de 2008

La croissance de la population active (ensemble des personnes qui sont en emploi ou au chômage) est plus faible en 2007 qu'il y a quelques années, principalement en raison de la démographie : la progression de la population en âge de travailler est de plus en plus portée par les seniors (55-64 ans), qui sont moins actifs que les plus jeunes (cf. dossier « Emploi, chômage et activité : du constat à la prévision »). Cependant, en 2007, la vigueur des créations d'emploi aurait incité un plus grand nombre d'inactifs à entrer sur le marché du

### Taux de chômage au sens du BIT



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus  
Source : Insee, enquête Emploi

travail. Ce phénomène de «flexion» aurait compensé la baisse de la contribution démographique par rapport à 2006. Ainsi, le nombre de personnes actives a augmenté d'environ 120 000 personnes en 2007 comme l'année précédente.

En conséquence, le taux de chômage se stabiliserait à 7,5 % de la population active au premier semestre de 2008. ■

La population active continuerait de ralentir. À la fin du premier semestre de 2008, le nombre d'actifs serait en augmentation de 56 000 personnes<sup>(2)</sup> sur un an. Mais le nombre d'emplois créés serait lui aussi plus faible que sur la période récente : 98 000 emplois seraient créés sur le premier semestre de 2008, principalement dans le secteur marchand. Ces chiffres en moyenne trimestrielle sont en cohérence avec les chiffres du chômage ; calculés en fin de trimestre, les chiffres correspondants sont de 96 000 (cf. fiche « Emploi »).

(2) La baisse du nombre d'actifs au quatrième trimestre de 2007 semble être un point exceptionnel. Elle devrait être partiellement compensée au premier semestre de 2008, ce qui explique que la croissance du nombre d'actifs soit plus forte sur ce semestre (+91 000 actifs) que durant la période récente. De tels phénomènes de compensation peuvent s'observer, par exemple, entre le quatrième trimestre de 2006 et le premier de 2007.

## Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage

en milliers

	2003	2004	2005	2006	2007	2006 T1	2006 T2	2006 T3	2006 T4	2007 T1	2007 T2	2007 T3	2007 T4	2008 T1	2008 T2
	Glissements annuels (de T4 à T4)					Glissements trimestriels									
Population des 15-64 ans	281	235	246	271	205	68	69	69	66	61	54	48	41	34	28
Population des 15-59 ans	252	195	186	12	-73	23	7	-5	-13	-16	-17	-19	-22	-25	-28
<b>Population active</b>	<b>169</b>	<b>147</b>	<b>227</b>	<b>125</b>	<b>122</b>	<b>63</b>	<b>43</b>	<b>64</b>	<b>-45</b>	<b>106</b>	<b>54</b>	<b>3</b>	<b>-40</b>	<b>49</b>	<b>42</b>
dont :															
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	236	137	163	150	92	43	39	35	32	28	24	21	19	16	14
(b) Effets de flexion estimés	-100	-27	12	52	106	2	13	24	14	31	37	21	17	13	14
(c) Effets estimés des politiques publiques	-2	5	15	0	1	0	0	0	-1	2	2	1	-4	-1	2
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	35	31	37	-76	-77	18	-9	5	-89	45	-10	-40	-72	20	12
<b>Emploi</b>	<b>-44</b>	<b>89</b>	<b>181</b>	<b>285</b>	<b>363</b>	<b>47</b>	<b>71</b>	<b>96</b>	<b>72</b>	<b>106</b>	<b>116</b>	<b>77</b>	<b>64</b>	<b>50</b>	<b>48</b>
<b>Chômage</b>	<b>213</b>	<b>58</b>	<b>46</b>	<b>-160</b>	<b>-241</b>	<b>16</b>	<b>-28</b>	<b>-32</b>	<b>-117</b>	<b>-1</b>	<b>-63</b>	<b>-73</b>	<b>-104</b>	<b>-1</b>	<b>-6</b>
<b>Taux de chômage (%)</b>	<b>8,8</b>	<b>8,9</b>	<b>9,0</b>	<b>8,4</b>	<b>7,5</b>	<b>9,1</b>	<b>9,0</b>	<b>8,8</b>	<b>8,4</b>	<b>8,4</b>	<b>8,1</b>	<b>7,8</b>	<b>7,5</b>	<b>7,5</b>	<b>7,5</b>

Prévisions

Notes de lecture :

- Les évolutions d'emploi dans ce tableau diffèrent de la fiche « Emploi » de cette note de conjoncture, car elles sont calculées en moyenne trimestrielle, alors qu'elles sont données en fin de trimestre dans la fiche « Emploi ».
- La prévision est effectuée ici sur le champ de la France métropolitaine. L'écart avec le taux de chômage dans l'ensemble métropole et Dom est globalement constant, ce dernier étant environ de 0,4 point de pourcentage plus élevé que le taux sur la France métropolitaine.
- Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

Champ : France métropolitaine

Source : calculs Insee

# Salaires

En 2007, les salaires du secteur marchand non agricole auraient légèrement ralenti par rapport à 2006. Le salaire moyen par tête (SMPT) aurait augmenté de 3,1 % (après 3,3 % en 2006), et son pouvoir d'achat de 1,6 % (après 1,7 %). Début 2008, l'effet positif de la réforme des heures supplémentaires serait atténué par la réduction attendue des bonus dans le secteur financier et par un marché du travail un peu moins porteur. Les salaires réels seraient stables en 2008 du fait de la hausse de l'inflation.

Dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête a augmenté de 1,9 % en 2007 après 1,3 % en 2006. En termes réels, le salaire moyen par tête a crû de 0,4 % en 2007. En 2008, les mesures annoncées pourraient maintenir le SMPT sur cette tendance.

sivement, convergeant vers le rythme de croissance des salaires des cadres et des professions intermédiaires. Le salaire moyen des ouvriers serait resté plus dynamique (cf. graphique 1). Les salaires auraient de nouveau crû plus fortement dans la construction que dans l'industrie et le tertiaire.

Au début de 2008, la croissance du salaire de base devrait en revanche être soutenue, notamment parce que la vigoureuse hausse des prix enregistrée depuis l'été 2007 (cf. fiche « Prix à la consommation ») commencerait à se répercuter. En outre, à la fin du premier trimestre, l'augmentation des prix à la consommation pourrait dépasser les 2 % en glissement par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 2007, ce qui entraînerait une revalorisation du SMIC avant le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et pousserait les salaires à la hausse au deuxième trimestre (cf. encadré 2).

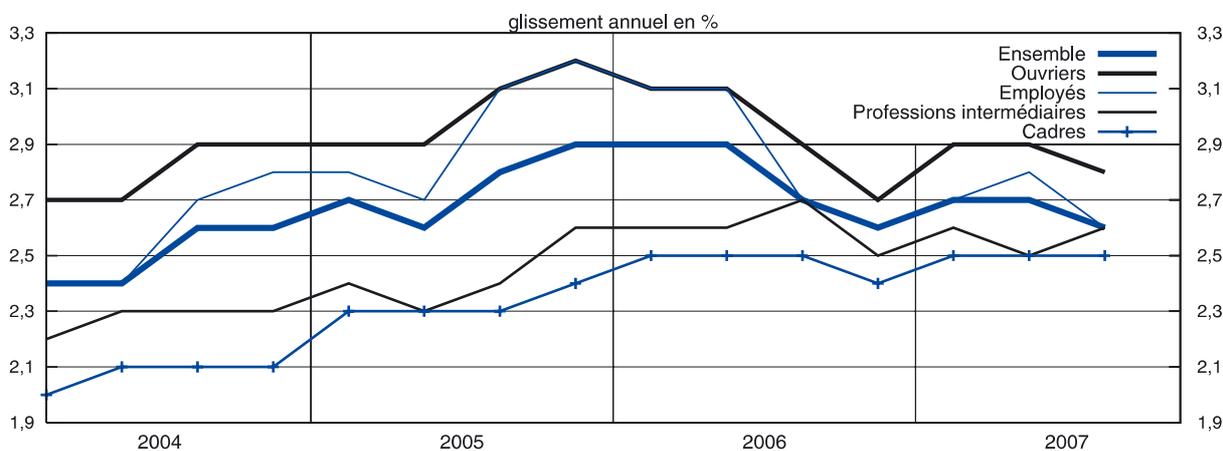
## Le salaire de base en légère accélération après le repli de 2007

Pour l'ensemble des salariés du secteur marchand non agricole, le salaire de base (cf. encadré 1) aurait légèrement ralenti en 2007 (+2,6 % après +2,8 % en 2006) : la faiblesse de l'inflation au début d'année 2007 a modéré les hausses et la revalorisation du Smic au premier juillet 2007 ne s'est pas accompagnée de coup de pouce. En 2007, les salaires des employés auraient ralenti progres-

## Un salaire par tête encore dynamique début 2008

Dans le sillage du salaire de base, le salaire moyen par tête (SMPT) aurait légèrement ralenti en 2007 (+3,1 % contre +3,3 % en 2006, cf. graphique 2). La croissance du SMPT a été assez heurtée au cours de la période (cf. tableau), avec une hausse exceptionnelle au premier trimestre (+1,7 %) due au versement de fortes primes dans la finance, suivie d'une stagnation aux deuxième et troisième

1 - Glissements annuels du salaire mensuel de base (SMB) par catégories socioprofessionnelles



Sources : Dares

trimestres. Au quatrième trimestre, la croissance du SMPT aurait été plus forte (+1,1 %) dans le contexte de la mise en place de la réforme des heures supplémentaires (cf. éclairage). Durant le premier semestre de 2008, cette même réforme pourrait par ailleurs permettre de maintenir la croissance du salaire moyen par tête, malgré des primes dans le secteur financier moins importantes que l'année précédente.

celui de 2006 (+1,1 % pour le salaire de base en 2007, +1,6 % pour le salaire moyen par tête). En revanche, les salaires réels devraient ralentir nettement au premier semestre de 2008 du fait de la hausse sensible de l'inflation.

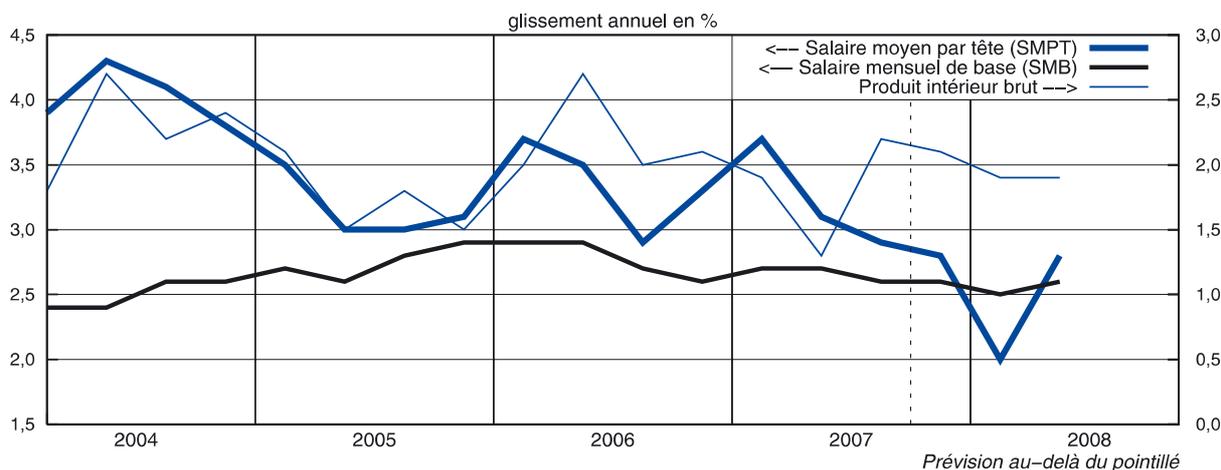
## Croissance stable des salaires réels en 2007 mais ralentissement sensible prévu début 2008

L'inflation ayant été plus faible en 2007 qu'en 2006 (+1,5 % contre +1,6 %), la croissance des salaires réels s'est établie à un rythme proche de

## Le salaire moyen par tête réel augmente en 2007 dans les administrations publiques

Après les revalorisations indiciaires de 2006, l'augmentation de 0,8 % du point d'indice de la fonction publique au 1<sup>er</sup> février 2007 et la réévaluation de trois points de l'indice minimum garanti au 1<sup>er</sup> juillet auraient permis à l'indice des traitements mensuels bruts de base de croître de 1,4 % en moyenne sur 2007. Le gouvernement a aussi

### 2 - Évolution du salaire moyen par tête\*, du salaire mensuel de base et du PIB



\*Champ : secteur marchand non agricole  
Sources : Dares, Insee

### Encadré 1 - SMB et SMPT, les deux indicateurs de salaires utilisés dans la Note de conjoncture

#### Le salaire mensuel de base (SMB) : la rémunération du travail à structure constante

L'évolution du salaire mensuel de base (SMB) reflète la variation moyenne des salaires à structure de qualification constante. Cet indice est estimé à partir de l'enquête trimestrielle Acemo de la Dares (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre). Cette enquête concerne chaque trimestre 20 000 à 30 000 établissements ou entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel non agricole. Le SMB est relevé pour 16 catégories professionnelles. Chaque établissement ou entreprise déclare le salaire de base d'un poste de travail considéré comme représentatif d'une catégorie professionnelle. Ce poste de travail est suivi au fil des enquêtes. En tant que salaire « de base », le SMB exclut les primes ou les gratifications de toute nature, ainsi que la rémunération des heures supplémentaires.

#### Le salaire moyen par tête (SMPT) : le revenu versé par l'ensemble des entreprises

L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT), tel qu'il est calculé par les Comptes nationaux, reflète celle des salaires versés par l'ensemble des entreprises. Cet indicateur résulte de la comparaison des évolutions de la masse salariale totale et du nombre de salariés, qui sont toutes deux mesurées *in fine* à partir de sources exhaustives (données fiscales auprès des entreprises). Par rapport au SMB, il prend notamment en compte les très petites entreprises et intègre tous les effets de structure (évolution des qualifications, du poids du temps partiel), conjoncturels (niveau des heures supplémentaires) ou encore saisonniers (primes de fin d'année). Le SMPT est donc davantage un concept de revenu qu'un concept de rémunération du travail comme c'est le cas pour le SMB. ■

donné la possibilité aux agents détenteurs d'un compte épargne temps de convertir entre un et quatre jours en rémunération. Ainsi, Le SMPT dans les administrations publiques aurait augmenté de 1,9 % en 2007 après 1,3 % en 2006.

En 2008, le point d'indice de la fonction publique serait augmenté de 0,5 % au 1<sup>er</sup> mars puis de 0,3 % au 1<sup>er</sup> octobre. D'autres mesures pourraient

doper le SMPT dans les administrations publiques au deuxième semestre : l'attribution de 1 à 4 points d'indice à compter du 1<sup>er</sup> octobre pour les agents de catégories C et la mise en œuvre du dispositif général de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), qui implique le versement d'une prime aux agents ayant perdu du pouvoir d'achat durant la période 2003-2007. Ces mesures devraient maintenir le SMPT sur la tendance de 2007. ■

### Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolution en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2007				2008		2006	2007	2008 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,9	2,8	2,6	2,3
Salaire moyen par tête (SMPT)									
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	1,7	-0,1	0,1	1,1	0,9	0,6	3,3	3,1	2,2
- dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	1,3	1,9	-
Indice des prix à la consommation des ménages	0,3	0,6	0,5	1,0	0,8	0,6	1,6	1,5	2,4
SMB réel	0,5	0,0	0,1	-0,4	-0,2	0,3	1,2	1,1	-0,1
SMPT réel (SMNA)	1,5	-0,8	-0,3	0,1	0,1	0,0	1,7	1,6	-0,2
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	-0,3	0,4	-

■ Prévisions

Source : Insee

### Encadré 2 - La revalorisation du SMIC : une hausse automatique lorsque l'inflation dépasse 2 %

Le salaire minimum de croissance est revalorisé au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année en tenant compte de l'évolution de mai à mai de l'indice mensuel des prix à la consommation, hors tabac, des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé (série nationale - Métropole + Dom) augmenté de la moitié de l'évolution de mars à mars du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier (SHBO)<sup>(1)</sup>.

Cependant, lorsque l'indice des prix à la consommation, hors tabac, des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2 % par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du salaire minimum immédiatement antérieur, le SMIC est relevé dans les mêmes proportions à compter du premier jour du mois qui suit la publication de l'indice entraînant ce relèvement. ■

(1) L'indice des prix à la consommation hors tabac des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé (série nationale - Métropole + Dom) est utilisé pour déflater le SHBO.

## Éclairage - L'impact de la loi TEPA sur les salaires et le coût du travail

**Un dispositif visant à augmenter les salaires nets sans hausse du coût du travail**

La loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (loi TEPA) a modifié le régime social et fiscal des heures supplémentaires. Ce dispositif vise en particulier à augmenter la rémunération nette perçue par le salarié, sans hausse du coût du travail pour l'employeur.

Plus précisément, la loi prévoit :

- que le taux minimum de majoration des heures supplémentaires passe à 25 % hors dispositions conventionnelles dérogatoires, dans les très petites entreprises (TPE), c'est-à-dire de 20 salariés ou moins : avant le 1<sup>er</sup> octobre 2007, les TPE pouvaient rémunérer les heures supplémentaires à un taux majoré de 10 %. Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le taux minimum était déjà de 25 %.
- une exonération des cotisations sociales des salariés sur les heures supplémentaires à hauteur de 21,5 % de la rémunération brute. Cette mesure n'affecte pas le salaire brut ni le coût du travail mais bonifie le salaire net.
- des exonérations forfaitaires de charges sociales patronales : pour compenser l'augmentation du coût du travail induite par le dispositif, la loi accorde une exonération de charges patronales de 1,5 € par heure supplémentaire déclarée dans les TPE et de 0,5 € pour celles de plus de 20 salariés.

**144 millions d'heures supplémentaires déclarées à l'AcoSS au 4<sup>e</sup> trimestre de 2007**

En décembre, 55 % des entreprises de plus de 10 salariés ont eu recours au dispositif de défiscalisation des heures supplémentaires, selon l'AcoSS<sup>(1)</sup>. La proportion a augmenté régulièrement, passant de 38 % en octobre à 49 % en novembre. Cette montée en charge proviendrait de la mise en place plus ou moins rapide du dispositif dans les entreprises. Sur l'ensemble du quatrième trimestre de 2007, 144 millions d'heures supplémentaires ont été déclarées selon l'AcoSS, le nombre d'heures supplémentaires effectivement réalisées étant probablement un peu plus élevé. En moyenne, cela représente huit heures sur le trimestre par salarié<sup>(2)</sup> sur l'ensemble des entreprises, et sept dans les entreprises de plus de 10 salariés.

Sur le champ des entreprises de plus de 10 salariés, dont le poids en termes d'effectifs est prépondérant dans le total, ces chiffres sont comparables à ceux de l'année 2005, mais probablement un peu supérieurs si l'on tient compte du délai de montée en charge du dispositif à l'AcoSS. Selon l'enquête de 2005 sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (Ecmoss), le nombre d'heures supplémentaires par trimestre et par salarié s'élevait en effet à environ huit heures en moyenne parmi les entreprises de plus de 10 salariés (cf. tableau 1). Cette comparaison doit être interprétée avec prudence, à la fois parce que la montée en charge du dispositif actuel n'a pas été instantanée et parce que les sources d'informations sont de nature différente (déclarations administratives à l'AcoSS et enquêtes Ecmoss).

Selon la source Ecmoss, la moitié des ouvriers avait effectué en 2005 des heures supplémentaires, contre seulement un quart des employés et un cinquième des professions intermédiaires. De plus, le volume d'heures supplémentaires des ouvriers avait été plus élevé. Les transports, la construction et l'industrie étaient alors les secteurs où le recours aux heures supplémentaires était le plus fréquent (cf. tableau 2). Dans les transports et la construction, le volume d'heures supplémentaires était particulièrement élevé (respectivement 215 heures et 107 heures par agent et par an).

Le constat est peu ou prou le même au quatrième trimestre de 2007 : les secteurs ayant eu le plus recours aux heures supplémentaires sont la construction, les transports, l'industrie et aussi l'hôtellerie-restauration, inclus dans les services aux particuliers (cf. tableau 3).

**Impact positif sur le salaire net, faible sur le coût du travail**

Une simulation a été effectuée sur les données individuelles de l'année 2005<sup>(3)</sup>. Elle permet d'apprécier l'impact des mesures sur le coût horaire moyen du travail et sur le salaire horaire moyen d'un salarié à temps complet, à volume d'heures supplémentaires constant. Les chiffrages sont des estimations moyennes qui intègrent l'ensemble des salariés, qu'ils effectuent ou non des heures supplémentaires.

L'impact total sur le coût horaire moyen du travail (y compris cotisations patronales et salariées) est faible (de l'ordre de -0,06 %). Il est un peu moins favorable pour les TPE que pour les autres employeurs.

L'effet sur le salaire horaire brut (y compris cotisations salariées) est négligeable sur l'ensemble des entreprises (+0,08 %). Il est en revanche plus conséquent dans les seules TPE (environ +0,4 %).

En termes de salaire horaire net moyen (hors cotisations patronales et salariées), l'impact est plus marqué, de l'ordre de +0,6 % pour l'ensemble des salariés. Il est encore plus fort dans les TPE, sous l'hypothèse qu'antérieurement le taux de majoration de la rémunération des heures supplémentaires était systématiquement au plancher de 10 %. Le salaire moyen y augmente ainsi de 1,4 % contre 0,4 % dans les entreprises de plus de 20 salariés.

Globalement, l'impact sur le coût du travail et sur le salaire brut par agent est donc faible. L'effet sur le salaire net est plus notable, et positif. ■

(1) Agence centrale des organismes de sécurité sociale : les principaux résultats sur le dispositif TEPA sont issus des déclarations de cotisations en Urssaf relatives à la paye du 4<sup>e</sup> trimestre 2007 : [http://www.acoss.urssaf.fr/index.php?option=com\\_docman&task=docclick&id=1253](http://www.acoss.urssaf.fr/index.php?option=com_docman&task=docclick&id=1253). Les chiffres cités concernent les entreprises effectuant des déclarations mensuelles à l'Urssaf, les petites entreprises n'ayant qu'une obligation de déclaration trimestrielle.

(2) Il s'agit ici d'un chiffre rapporté à l'ensemble des salariés et non aux seuls salariés effectuant des heures supplémentaires.

(3) Issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2005. Ont été considérées comme heures supplémentaires les heures rémunérées au-delà de la durée légale.

**Tableau 1 - Recours aux heures supplémentaires en 2005 par catégories socioprofessionnelles et par sexe dans les entreprises de plus de 10 salariés**

Catégorie socioprofessionnelle / Sexe	Proportion de salariés effectuant des heures supplémentaires (en %)	Nombre moyen annuel d'heures supplémentaires des salariés en effectuant	Nombre moyen d'heures supplémentaires effectuées par trimestre	Majoration moyenne des heures supplémentaires (en %)
Cadres	7,4	83	2	13,8
Professions intermédiaires	22,2	73	4	19,0
Employés	25,6	82	5	23,0
Ouvriers	49,0	111	14	23,6
<b>Ensemble</b>	<b>32,8</b>	<b>100</b>	<b>8</b>	<b>22,6</b>
Hommes	38,2	109	10	22,4
Femmes	21,4	70	4	23,3

Sources : Ecmoss 2005, Insee, résultats provisoires

**Tableau 2 - Proportion de salariés et volume d'heures supplémentaires par salarié, dans les entreprises de plus de 10 salariés, selon le secteur d'activité en 2005**

Secteur	Proportion de salariés effectuant des heures supplémentaires (en %)	Nombre moyen annuel d'heures supplémentaires des salariés qui en effectuent	Nombre moyen d'heures supplémentaires effectuées par trimestre, par salarié du secteur
Transports	55,4	215	30
Construction	50,5	107	13
Industries des biens d'équipement	41,8	99	10
Énergie	43,4	71	8
Industries des biens intermédiaires	39,8	77	8
Industrie automobile	50,6	48	6
Industries agricoles et alimentaires	34,3	63	5
Services aux entreprises	22,4	88	5
Industrie des biens de consommation	25,7	76	5
Commerce	26,8	73	5
Services aux particuliers	26,2	44	3
Activités immobilières	10,5	37	1
Activités financières	8,3	39	1
<b>Ensemble</b>	<b>32,8</b>	<b>100</b>	<b>8</b>

Source : Ecmoss 2005, Insee, résultats provisoires

**Tableau 3 - Volume d'heures supplémentaires déclarées par salarié, par secteur d'activité, au 4<sup>e</sup> trimestre de 2007**

Secteur	Volume
Construction	19
Transports	13
Industries des biens d'équipement	12
Services aux particuliers	11
Industries des biens intermédiaires	10
Commerce	9
Industries agricoles et alimentaires	8
Industrie des biens de consommation	7
Industrie automobile	6
Services aux entreprises	5
Activités immobilières	3
Activités financières	1
Énergie	1
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>

Source : Acoess, calculs Insee